

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil seize, le 22 avril, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation : 15 avril 2016

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	61
Présents	49
Votants :	56
Pour :	56
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Didier CLERJOUX, Josiane LEVISKI, Gérard DEBET, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie SALVETAT, Jean-Michel DEMONEIN, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jean-Marie CHANQUOI, Yves MOREAU, Catherine LUSTRISSY, Roland MOULINIER, Charles SOL, Serge EYMARD, Philippe VIEILLEFOSSE, Isabelle COMBESCOT, Laurent DELAGE, Olivier ROUZIER, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PÉDENON, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Laurent MONTEIL, Michel LAPOUGE, Jean-Michel LAGORCE, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Pierre DELMON, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Jean-Pierre JACQUINET, Roger LAROUQUIE, Francis VALADE, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Laurent PELLERIN.

Suppléants : Joël LACABANNE représente Dominique DURUY, Jean-René SKOWRON représente Jacques MIGNOT, Patrick DELAUGEAS représente Camille GÉRAUD, Yves THOMASSON représente Dominique DURAND,

EXCUSÉS

Titulaires : Bertrand CAGNIART donne pouvoir à Claude SAUTIER, Gérard MERCIER, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Nadine ÉLOI donne pouvoir à Yves MOREAU, Daniel BOUTOT, Pierre AUGUSTE donne pouvoir à Gérard DEBET, Jean BOUSQUET donne pouvoir à Florence DEBAT-BOUYSSOU, Coralie DAUBISSE, Claudine LIARSOU donne pouvoir à Jean-Pierre JACQUINET, Sabine MALARD donne pouvoir à Roger LAROUQUIE, Arlette VERDIER donne pouvoir à Isabelle DUPUY.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI.

OBJET : Vote des taux de TEOM pour le Terrassonnais

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire d'arrêter les taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2016 pour le Terrassonnais.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **ARRETE** les taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2016 comme suit :

Communes pour lesquelles la communauté de communes perçoit la taxe en lieu et place du SIRTOM de la région de Brive :

	Bases 2016 provisoires	Produit attendu 2016	taux 2016	taux 2015	Variation
LA CASSAGNE	139 244	12 350	8,87%	9,16%	-3,17%
CHATRES	150 792	14 544	9,65%	9,10%	6,04%
CHAVAGNAC	249 476	26 113	10,47%	10,47%	0%
CONDAT-SUR-VEZERE	693 185	64 803	9,35%	9,52%	-1,79%
LADORNAC	263 460	29 627	11,25%	11,80%	-4,66%
LA FEUILLADE	534 593	54 690	10,23%	10,19%	0,39%
GREZES	140 882	14 139	10,04%	10,43%	-3,74%
PAZAYAC	585 699	59 510	10,16%	10,58%	-3,97%
SAINT-RABIER	420 056	43 191	10,28%	10,21%	0,69%
TERRASSON-LAVILLEDIEU	5 446 659	442 624	8,13%	8,21%	-0,97%

Communes pour lesquelles la collectivité a institué la taxe :

	Bases 2016 provisoires	Produit attendu 2016	taux 2016	Taux 2015	Variation
BEAUREGARD	529 632	43 374	8,19%	8,80%	-6,93%
COLY	253 852	20 310	8%	8,34%	-4,08%
PEYRIGNAC	386 431	38 775	10,03%	10,63%	-5,64%
VILLAC	241 736	20 505	8,48%	8,95%	-5,25%

AUTORISE Monsieur le Président à faire, dire et signer tout acte relatif à cette disposition.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 25/04/2016.

Le Président,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-200041150-20160422-DE2016043-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/04/2016

Dominique BOUSQUET.